

Revue

SCIENCES SOCIALES *et* SPORT

Cahiers thématiques

Soumission d'un projet de cahier thématique

La revue *Sciences sociales et sport* peut accueillir des cahiers thématiques coordonnés par des tiers extérieurs au Comité de rédaction. Ils comportent de trois à cinq textes selon la taille de chacun d'eux (3 textes de 60 000 à 75 000 signes ; 4 textes de 45 000 à 60 000 signes ; 5 textes de 30 000 à 45 000 signes). Tous les textes soumis dans un tel cadre doivent impérativement respecter les consignes aux auteurs qu'impose la revue.

Les projets de cahiers thématiques sont reçus « au fil de l'eau » et peuvent être portés par trois coordinateurs au plus. À la condition d'en faire état, ils peuvent constituer le prolongement éditorial de colloques ou journées d'études. Ils comportent obligatoirement :

- Un titre qui identifie clairement le thème envisagé
- Un projet éditorial argumenté et développé sur quatre pages au moins
- Les noms, qualités et coordonnées du ou des coordinateurs

Deux formats différents de cahiers thématiques sont possibles :

1) Avec auteurs déjà identifiés et sollicités

Dans ce cas, le dossier présenté devant le Comité de rédaction comportera en plus :

- La liste nominative des auteurs sollicités avec mention de leur qualité
- Le résumé programmatique de chaque texte envisagé sur deux pages environ

2) Avec appel à contribution

Dans ce cas, le dossier présenté devant le Comité de rédaction comportera en plus :

- Une présentation des modalités retenues pour la diffusion de l'appel à contribution
- Le texte de l'appel à contribution
- Une description des modalités de sélection des articles qui seront retenus pour soumission à la revue (notamment en cas de surnombre des propositions reçues par les coordinateurs. En effet, le nombre de propositions adressées à la revue suite à appel à contribution sera au maximum de 10).

Modalités d'évaluation des projets de cahiers thématiques

Les projets reçus font l'objet d'une expertise réalisée par les membres du Comité de rédaction de la branche scientifique concernée (Histoire ou Sociologie). Ceux-ci rendent un avis devant le Comité de rédaction qui prend ensuite collégalement une décision favorable ou défavorable à la poursuite des opérations. Le rédacteur en chef en informe immédiatement le ou les coordonnateurs.

Évaluation des textes et publication

En cas d'avis favorable, un calendrier est tout d'abord établi entre les deux parties. Le ou les coordonnateurs sont ensuite invités à procéder à l'appel des articles dont ils se chargent eux-mêmes de la réception. Après sélection éventuelle opérée selon les modalités prévues, ils vérifient que les textes reçus respectent les consignes aux auteurs. Ils les transmettent alors à la revue en associant à chacun d'eux la proposition d'un nom d'expert souhaité. Le Comité de rédaction avale les propositions ou en appelle d'autres et nomme le second expert de chaque article. Par la suite, les textes suivent le processus classique de double expertise conformément aux usages de la revue.

Dans le cas où le nombre des textes définitivement acceptés permet la publication du cahier thématique, le ou les coordonnateurs sont invités à livrer sa note de présentation (12 000 à 15 000 signes environ). Le numéro thématique est ensuite mis en fabrication.

Dans le cas contraire, dans le respect des termes du contrat de publication, la revue *Sciences sociales et sport* publiera en *varia* le ou les textes qui auront fait l'objet d'une décision favorable définitive.

Nota : *Toutes les autres dispositions générales de la revue Sciences sociales et sport, et notamment celles relatives au statut d'auteur et à la propriété éditoriale, s'appliquent intégralement aux textes des cahiers thématiques ainsi qu'à leurs auteurs. Voir « Recommandations aux auteurs ».*

Adresse électronique d'envoi des propositions de cahiers thématiques :

Carine ERARD
Rédaction *Sciences Sociales et Sport*
Carine.Erard@u-bourgogne.fr

Responsables du comité de rédaction

Rédactrice en chef : Carine ERARD

Rédacteur en chef adjoint « Sociologie » : Michel KOEBEL

Rédacteur en chef adjoint « Histoire » : Jean-François LOUDCHER